

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2018 A SAINT-JULIEN-DE-CHEDON



LES PARTICIPANTS	2
INTRODUCTION	3
PRESENTATION DE METHYCENTRE	3
INTERACTIONS DE METHYCENTRE AVEC SON ENVIRONNEMENT	5
LE CHOIX DU SITE D'IMPLANTATION	7
INTERVENTIONS DE PARTICIPANTS	8
CONCLUSION	8





# Les participants

Ont participé à la réunion 30 personnes :

## Angé

Jean-Michel PRIEUR

## Céré-la-Ronde

Jacques DUVIVIER, Maire

Olivier ARNOLD, Adjoint au maire,

Christian RICOU, Conseiller municipal Céré-la-Ronde

## Mareuil-sur-Cher

GérardOUDART, Maire Adjoint

# Orbigny

Jacky, CHARBONNIER, Maire

Saint Julien de Chédon - L'Ormeau

Bernard CHARRET, Maire

## Communauté de communes de Bléré Val de Cher

Jocelyne COCHIN, Présidente

Jean-Francis BISTER, Vice-Président à l'environnement

Aurélia GERMANOTTI, Responsable du Développement territorial

# Communauté de Communes Val de Cher Controis

Ludovic BRIANDET, Responsable des Services Techniques

# Jeune Chambre Economique de Tours

Fabien VIDAL

## **SEPANT**

Dominique BOUTIN, Secrétaire

### **Riverains**

Mathilde ARNOLD, riveraine
Georges FOURDRINIER, riverain
Nathalie et Loïc RICHALET, riverains
M. et Mme ROBIN, Propriétaires au bois du Préau
Marcel, Pierre et Mme VIRLOUVET, riverains

# Représentants de Méthycentre

Fleur BENOIT, chargée de communication

Denis LECA, Responsable Biodiversité, Storengy

Marion MANHES, Directrice de portefeuille, Storengy - Activité Power to Gas

Frédéric GHYS, Chef de projet MéthyCentre - Storengy

Marc THIRION, Chef de site, Storengy - Site de Céré-la-Ronde

## Animation

Constant Delatte, Quelia, était mandaté par Storengy pour animer la réunion et réaliser le compte-rendu, avec la participation de Sophie Potier et Noé Fourcaud, Quelia.

## Personnes excusées

Ont souhaité être excusé de leur absence à cette réunion :

- Marc, FESNEAU, Député
- Jean Luc BRAULT, Président, Communauté de communes Val de Cher Controis représentée par M. Briandet
- Annick GOINEAU, Maire, Mareuil-sur-Cher





Ce compte-rendu restitue un résumé des échanges qui ont eu lieu autour de la présentation de Storengy.

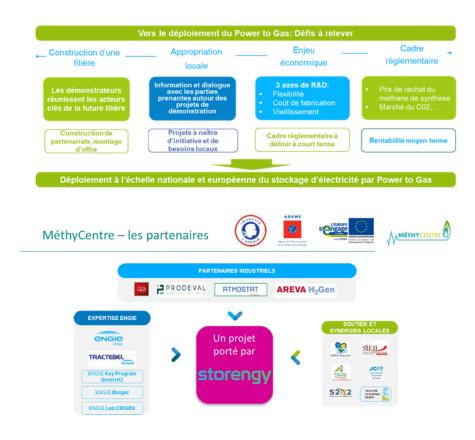
# Introduction

- M. Charret, Maire de Saint-Julien de Chedon qui a mis la salle à disposition, se félicite des excellentes relations entretenues avec Storengy et souhaite une bonne réunion aux participants.
- M. Delatte remercie les participants de leur présence, il invite à un tour de table de présentation et présente les excuses des personnes qui n'ont pu se libérer.

# Présentation de MéthyCentre

Mme Manhes présente la genèse, le principe et la finalité du projet MéthyCentre.

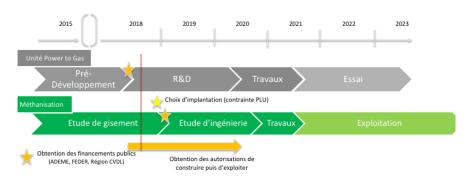






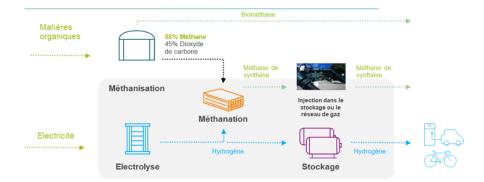


M. Ghys présente le calendrier de développement de MéthyCentre.



Il distingue les deux parties du projet qui ont des calendriers différents :

- le démonstrateur du power-to-gas dont le maintien en exploitation sera étudié après la fin de la phase expérimentale (prévue en 2023)
- la méthanisation de matières organiques qui sera en exploitation au minimum pour 15 ans.
- M. Ghys présente le fonctionnement général du démonstrateur qui produira, à partir de matières organiques et d'électricité, du méthane CH<sub>4</sub> et de l'hydrogène H<sub>2</sub> tous deux d'origine renouvelable. Les procédés utilisés sont la méthanisation, l'électrolyse et la méthanation. Le méthane produit sera injecté sur le réseau local, et l'hydrogène mis à disposition de véhicules ou livré en bombonnes.



M. Ghys précise que les matières traitées seront agricoles. Le dimensionnement de la méthanisation (« petite » capacité de production de l'ordre de 50 m³/h de biométhane) sera adapté au démonstrateur.

Il précise que l'alimentation électrique (de l'ordre de 250 kW pour l'électrolyse) de MéthyCentre se fera via un raccordement, probablement souterrain, au réseau existant.

La consommation d'eau de l'électrolyse sera de l'ordre de 40 litres/h la moitié de l'année.

Une station d'hydrogène pourrait être envisagée sur place pour alimenter des véhicules hybrides de Storengy par exemple.

M. Delatte explique que Storengy souhaite mener le développement de son projet en informant les parties prenantes locales dont les collectivités, riverains, associations, etc. et en établissant un dialogue ouvert.

La réunion de ce jour en est un élément et il invite tout participant à préciser si des parties prenantes locales complémentaires pourraient





être conviées. M. et Mme Richalet proposent leur concours pour en identifier plusieurs<sup>1</sup>.

M. Delatte ajoute que Storengy est joignable à tout moment par tous via une adresse email unique dédiée au projet contact@MethyCentre.eu et un site internet prochainement en ligne.

## METHYCENTRE – Information, dialogue et contact



Les partenaires du projet MéthyCentre souhaitent développer MéthyCentre dans l'information et dans le dialogue :

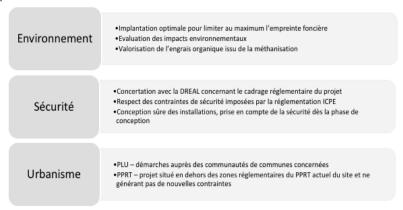
· Groupe de travail de concertation

#### Réunion du 25 septembre 2018

- Site internet d'information : mis en ligne ultérieurement et mis à jour régulièrement
   MethyCentre.eu
- Adresse email accessible à tous à tout moment pour contacter l'équipe de développement du projet contact@MethyCentre.eu

M. Thirion présente les préoccupations que pourraient avoir les futurs riverains. Il affirme la volonté pour Storengy de les prendre en compte pleinement dans le développement du projet MéthyCentre. Il s'agit notamment de :

- l'environnement olfactif
- la consommation d'eau
- le trafic routier
- la préservation de l'environnement naturel



Il précise que Storengy est à l'écoute des questionnements sur tout sujet lié à MéthyCentre. Il liste notamment les aspects

 $<sup>^{\</sup>rm 1}$  M. Et Mme Richalet ont, suite à la réunion, fait parvenir les coordonnées de personnes à Méthycentre.





Interactions de MéthyCentre avec son environnement

environnementaux, de sécurité et d'urbanisme qui seront analysés dans le développement de MéthyCentre.

M. Leca présente les engagements nationaux de STORENGY pour la préservation de la biodiversité. Pour le stockage de Céré-la-Ronde, il précise que des parties du bois de la Coterie vont être classées en « zones d'évolution naturelle intégrale et dirigée », en lien avec le CEN Centre-Val de Loire, la LPO, la Société Forestière et la société de chasse locale.

- Démarche nationale : préserver la biodiversité sur les sites industriels

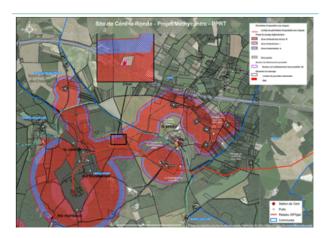
- Partenariats multiples depuis 2012 avec le Muséum National d'Histoire Naturel (MNHN), Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), engagement volontaire reconnu à SNB (déclinaison française des accords de Rio de 1992), engagement à Actinature :

Prise en compte systématique de la biodiversité dans tout nouveau projet

- Céré-la-Ronde, site pilote pour la biodiversité
- 2014 Assistance à maîtrise d'ouvrage par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Lo
   2017 Labellisation « Refuge LPO » du site
- En pratique
  - Démarche « Zéro Phyto » (2014)
  - Gestion différenciée des espaces verts (2013)
  - Formation du personnel et partage avec les parties prenantes : Fête de la Nature (2015)
     2 zones d'évolution naturelle intégrale (ZENI) et dirigée (ZEND) : Bois de la Côterie (57 ha)
  - Renaturation d'une ancienne zone humide dégradée
- « Quelle que soit la solution retenue, elle respectera nos engagements en termes de préservation de la biodiversité. »



M. Thirion présente le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) des installations existantes de stockage du gaz et explique que les zones grises et rouges excluent toute possibilité d'implantation de MéthyCentre, alors que les zones mauves ou hors PPRT permettent l'implantation sous certaines conditions.



Une question permet de clarifier ce qui compose « le site de stockage » de Storengy :

- la station dite « centrale » proprement dite et les zones comprenant les puits d'exploitation (qui couvrent 28 ha artificialisés), répartis autour de la station, et reliés à celle-ci par une canalisation.
- le foncier en possession de Storengy (100 ha au total dont la plus grande partie est non artificialisée)

Les questions évoquées lors de la réunion relatives à l'exploitation du site de stockage de Storengy et ne relevant pas du projet Méthycentre ont été prises en compte par la direction du site pour être traitées séparément.





# Le choix du site d'implantation

- M. Ghys présente les critères de prospection pour le site d'implantation des équipements de MéthyCentre :
  - Surface: 1 ha environ

(sera confirmé par les études de développement et d'ingénierie)

- Proximité du réseau de gaz

réseau de transport, réseau de distribution, stockage de gaz

- Accès au réseau routier
- Conformité règlementaire
- Intégration dans l'environnement
- Compatibilité avec la solution de méthanisation

Puis il présente les 2 sites actuellement à l'étude et pour lesquels le choix n'a pas été arrêté à ce stade :

- le site A à proximité (au sud) de la station centrale du site de stockage de Storengy
- le site B près de la ferme du Préau (alternative étudiée suite à un échange avec des habitants d'Aiguevive)



M. Ghys liste les points forts ou points de vigilance pour chacun des 2 sites.

## Site A : Centre de stockage de Céré-la-Ronde



### Points fort

- Facilite l'exploitation et la maintenance du fait de la proximité du site STORENGY
- ➤ Equipement de type utilité (eau, électricité, etc.) déjà présents sur le site de STORENGY
- ➤ Respecte le Plan de Prévention des Risques Technologique
- > Préservation du domaine forestier
- ≻Relevé Faune Flore effectué
- Logique d'intégration au site STORENGY : transition énergétique de l'entreprise

## Points de vigilance

>Terrain éloigné du réseau de distribution (GRDF) et de transport (GRT Gaz)

## Site B: Le Préau



#### Points forts

- ▶Proximité de l'exploitation agricole : effluents de la ferme du Préau
- transport d'intrants (déversement, rotation de camions)
- manutention par l'exploitant agricole sur l'unité de méthanisation
- ➤ Proximité du réseau de transport (GRTgaz)
- ➤ Respecte le Plan de Prévention des Risques Technologique
- ▶ Pas ou peu de défrichement à envisager
- ➤ Proximité d'une route

#### Points de vigilance

- ▶Terrain agricole non constructible et nécessité de modifier le Plan Local d'Urbanisme existant
- FTerrain à cheval sur deux communes et deux départements (impacts administratifs à étudier)

Une question porte sur la différence d'impact sur la biodiversité entre les 2 sites. M. Leca précise qu'à ce stade des analyses on ne peut privilégier l'un ou l'autre des 2 sites quant à la biodiversité : une sapinière artificielle occupe le site A et le site B est un champ cultivé.





M. Richalet souhaite que soit précisé que les habitants du bois d'Aiguevive, considérant une grande proximité entre les habitations et le site A, émettent plusieurs points de vigilance sur les nuisances liées à l'environnement sonore et olfactif.

## Choix du site d'implantation : des défis à relever



Intégration au site de STORENGY	х	X
Facilite l'exploitation et la maintenance du fait de la proximité du site STORENGY	x	X
Equipement de type <b>utilité</b> (eau, électricité,) déjà présents sur le site de STORENGY	x	X
Respecte le Plan de Prévention des Risques Technologique PPRT	x	x
Maîtrise de l'impact sur la forêt	x	x
Relevé Faune Flore global effectué	x	x
Raccordement au <b>réseau de gaz</b> (GRTgaz ou GRDF)	X	х
Accès au <b>réseau routier</b>	x	x
Constructibilité et compatibilité du Plan Local d'Urbanisme PLU existant	X	X
Impacts des <b>limites administratives</b> de communes, intercommunalités et départements	x	X

# **Interventions de participants**

Mme. Cochin, présidente de la Communauté de communes de Bléré Val de Cher, indique que la Communauté de commune est très favorable à MéthyCentre en tant que solution pour favoriser le déploiement des énergies renouvelables. Elle précise que dans le contexte de la création de son PCAET (Plan Climat Air Énergie du Territoire) et la révision de son PLUi d'ici fin 2019, l'intercommunalité de Bléré aura besoin de décisions sans vouloir toutefois interférer dans les échanges avec les riverains notamment.

- M. Boutin indique que la SEPANT, qui souhaite que, dans le cadre d'un projet comme MéthyCentre, les riverains soient consultés. Il attire également l'attention de Storengy sur la question de la valorisation en engrais des matières issues de la méthanisation (digestat) par épandage sur les cultures. Il suggère aux riverains de se doter du guide Méthascope publié par France Nature Environnement pour appréhender le projet. Il s'interroge également sur les ressources de la DREAL pour assurer le suivi des installations de méthanisation. M. Thirion précise que le site de stockage de Storengy reçoit justement des visites régulières de contrôle par les services de l'Etat.
- M. Duvivier attire l'attention sur les éventuelles complications que pourrait poser le site B positionné sur 2 communes, 2 intercommunalités et 2 départements. Il souhaite connaître rapidement le lieu d'implantation pour pouvoir orienter la révision du PLUi de la Communauté de communes de Bléré en fonction de ce choix.
- M. Richalet suggère qu'apparaissent, sur le tableau de synthèse des critères d'analyse des sites A et B, 3 lignes supplémentaires :
- la proximité de la ferme du Préau (alimentation en effluents de l'élevage)
- la proximité des riverains relativement aux nuisances éventuelles
- la nature actuelle des terrains considérés (sapinière et champ)

# Conclusion

M. Delatte conclut la réunion et remercie les participants pour leurs contributions.



